



25 mars 2024

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député
Premier ministre du Canada
Bureau du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa, Ontario K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

Pour que le Canada puisse poursuivre sur la voie d'une croissance et d'une prospérité soutenue, il est impératif que nous travaillions ensemble afin de répondre de manière stratégique au besoin pressant d'investir de façon durable en infrastructure, et ce, en adoptant une approche coordonnée, adaptable et flexible.

Au nom des premiers ministres des provinces et des territoires, je vous écris afin de réitérer nos priorités concernant le financement et les politiques en matière d'infrastructures. Malheureusement, malgré les appels répétés des premiers ministres des provinces et territoires pour discuter de compétitivité et d'infrastructures stratégiques, des priorités interreliées, aucune Réunion des premiers ministres n'a été convoquée.

Les gouvernements des provinces et des territoires (P-T) sont les mieux positionnés pour comprendre les besoins régionaux, municipaux et locaux en matière d'infrastructure et possèdent une expertise reconnue pour répondre aux priorités des Canadiens en ce qui a trait aux infrastructures sous leur responsabilité.

Les premiers ministres rappellent encore une fois les principes suivants, lesquels visent à répondre efficacement aux diverses priorités en matière d'infrastructure à travers le Canada :

- Assurer à la fois une flexibilité et une prévisibilité maximales par l'utilisation d'une formule de financement de base plus un montant par habitant afin d'appuyer les priorités des provinces et des territoires et leur capacité à effectuer une planification à long terme;
- Offrir le soutien nécessaire aux gouvernements des provinces et des territoires afin de leur permettre d'assurer la prise en charge de l'ensemble des défis en matière d'infrastructure qui leur sont propres;
- Offrir une flexibilité suffisante du financement fédéral versé aux provinces et aux territoires afin que ceux-ci puissent maintenir leurs infrastructures respectives en bon état en équilibrant les priorités d'investissement entre les projets de réhabilitation, de rénovation et d'entretien des infrastructures existantes et les nouveaux projets qui viendront stimuler la croissance future, notamment en ce qui concerne de nouveaux investissements en matière de logement;
- Travailler avec les provinces et les territoires à favoriser le développement de corridors commerciaux et d'infrastructures stratégiques visant à faciliter le commerce;
- Remédier immédiatement aux écarts inacceptables dans le niveau des infrastructures disponibles dans l'Arctique et dans les régions nordiques;

- Minimiser les redondances au niveau administratif, les dédoublements de procédures relatifs à la gouvernance et la bureaucratie associée aux approbations, aux réclamations et à la reddition de comptes;
- Appuyer les efforts des P-T pour faire face aux possibles répercussions des changements climatiques.

Les récentes annonces fédérales relatives à de nouvelles exigences liées au financement en infrastructures, incluant dans le cadre du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) et du financement permanent du transport en commun au Canada, ne vont pas réduire les pressions exercées sur les infrastructures d'un bout à l'autre du pays. L'une des forces du FDCC a été de contribuer à un financement stable et prévisible et d'offrir une flexibilité au niveau local dans la priorisation des investissements en infrastructure afin que les projets puissent se réaliser plus rapidement sur le terrain.

Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d'agir en véritable partenaire pour appuyer les solutions conçues et définies par les P-T. Les P-T ont en effet des besoins qui leur sont propres, nécessitant des solutions adaptées à leurs contextes distincts pour relever ces défis. Seule une collaboration respectueuse et constructive, qui tiendra compte des intérêts et des préoccupations des P-T, nous permettra de répondre aux besoins urgents et d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Tim Houston
Président du Conseil de la fédération
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse

c. c. : tous les premiers ministres des provinces et des territoires